

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 72 (2010)

**Heft:** 11

**Artikel:** Travail en commun : les conditions du succès

**Autor:** Gnädinger, Ruedi

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1086202>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Les chefs d'exploitation qui calculent juste sont ouverts au travail en commun. (Photo: Ueli Zweifel)

# Travail en commun : les conditions du succès

**Les objectifs principaux du travail en commun sont la réduction des coûts, les travaux plus rationnels et davantage de marge de manœuvre lors des pics de travail. Plus ces avantages sont nombreux, plus les personnes impliquées seront convaincues et plus l'attrait du travail en commun grandit. Les chefs d'exploitation, qui calculent correctement et s'attachent aux résultats, s'avèrent particulièrement ouverts aux solutions inter-entreprises.**

Ruedi Gnädinger

Malgré des avantages indéniables, il ne faut pas sous-estimer les inconvénients de ce mode de faire, faute de quoi une euphorie de courte durée risque d'empêcher de parer à temps aux problèmes

du travail en commun. Il s'agit principalement des éléments suivants :

- devoirs et ouverture à contribuer au projet en commun (travail et capital)
- entretien des relations humaines
- organisation et déroulement de l'utilisation des machines et du travail
- calcul des prestations fournies et

répartition des éventuels gains ou pertes

- processus de décision dans les questions importantes
- dissolution organisée et « en bonne intelligence » du partenariat

Les difficultés peuvent se classer dans deux catégories. D'une part, celles liées

à des aspects économiques, techniques et organisationnels et, d'autre part, les difficultés d'ordre humain et relationnel. Pour les premières, les instances officielles proposent des contrats-types et des exemples de calcul des coûts et des capacités des machines, ainsi que des recommandations de prix. Ces différentes aides seront évoquées dans les prochains articles.

Comme une collaboration échoue souvent en raison de problèmes relationnels, ces derniers sont traités ici de manière approfondie.

## L'aspect humain en relation directe avec le succès professionnel

Les connaissances et le savoir-faire, ainsi que le mode de procéder constituent des conditions à la qualité du travail. Celle-ci revêt une importance toute particulière dans la réalisation des travaux en commun. En effet, ce ne sont pas que ses propres attentes, mais également celles du partenaire, qui doivent être satisfaites. Un travail de qualité n'est cependant possible que si les connaissances nécessaires (bases

théoriques), les capacités (possibilités effectives de réaliser quelque-chose) et une bonne compréhension du travail (volonté, application, endurance, conscience professionnelle, etc.) sont disponibles.

Mais alors, comment juger un futur partenaire quant à ses capacités et à sa perception du travail ? La meilleure façon – la plus pragmatique aussi – consiste à considérer ce qu'il fait actuellement ou a fait par le passé. En ce qui concerne le travail en commun impliquant des machines, les points suivants seront déterminants :

- **L'état de ses cultures** permet de se rendre compte de la justesse de ses décisions et de la précision de son travail.
- **L'état de ses machines** permet de savoir si les machines sont dans un état acceptable, s'il les utilise soigneusement et si les travaux d'entretien sont effectués. Les machines plus anciennes sont-elles toujours en état convenable ? Les garde-boue défoncés à maintes reprises et autres

## Utilisation de machines en commun Tradition et avenir réjouissant

Tout chef d'exploitation sait que le succès passe plutôt par l'utilisation de machines louées ou de prestations de tiers que par la fière possession de machines au taux d'utilisation insuffisant. Cependant, l'utilisation de machines en commun n'est pas une sinécure.

Notre série « Utilisation de machines en commun » illustre des côtés positifs et négatifs, et mentionne des exemples, des façons de faire et diverses conditions propres à assurer le succès. Dans la première partie « Evolution passée », parue dans *Technique Agricole* 8/2010, l'évolution des différentes formes de mécanisation en commun est abordée. Les aspects technico-économiques et humains de la collaboration interentreprises sont ici en discussion.

La série en 4 parties

- Evolution passée (paru dans TA 8/2010)
- Influences sur les coûts de réalisation des travaux
- **Travail en commun : les conditions de succès**
- Formes de travail en commun



Des dégâts à l'ensileuse, dus aux pierres, sont des difficultés en devenir pour toute collaboration. Il faudra trouver un consensus quant à la responsabilité du dommage ou son partage, à la réparation et à la répartition des coûts. (Photo: Fritz Marti)

dommages analogues sont le signe qu'il y a des risque-tout dans l'exploitation.

Il faut considérer le fait que les dommages aux machines, causés par les partenaires, et les divergences quant à leur emploi, constituent des causes fréquentes de conflits.

- **Atelier d'exploitation :** La tenue et l'équipement de l'atelier de l'exploitation font voir dans quelle mesure des prestations seront assumées pour l'entretien des machines. L'ordre et les marques d'usure donnent des indications quant à la fréquence d'utilisation des outils et aux standards de qualité de leur propriétaire.

## Economie d'entreprise

Quant aux qualifications professionnelles, il faudra être sûr des connaissances de base du ou des futurs partenaires. Par ailleurs, des compétences complémentaires contribueront de manière déterminante au succès de la collaboration.

### La vérité au quotidien

Une collaboration conclue avec un agro-entrepreneur peu sympathique, mais qui tient tout de même à satisfaire sa clientèle, sera tout de même efficace, et les dissensions seront rares. Cependant, acheter des machines en commun ou travailler ensemble et régulièrement dans une chaîne de travail implique une bonne entente entre les diverses personnes.

Il en va de même avec les qualifications professionnelles : tout est plus simple lorsque l'on connaît bien son partenaire. Ce n'est donc pas sans raison que des agro-entrepreneurs professionnels choisissent souvent un futur partenaire dans le cercle d'anciens collaborateurs ou collègues qui ont fait leurs preuves. Démarrer une collaboration avec une personne peu connue implique au préalable d'examiner la compatibilité de caractère au quotidien. Voici quelques considérations à ce propos :

- Entreprendre une action commune implique de bien se connaître ainsi qu'une entente réciproque. Cela peut se concrétiser par la mise au point détaillée d'une planification, de la rédaction de contrats (indication des prestations, comptabilité, facteurs de décision et dissolution), de l'exécution d'un travail en commun, par exemple : réparation de machines, de la visite d'une exposition spécialisée ou d'une excursion, etc.
- Les rapports quotidiens sont plus aisés avec des personnes équilibrées qui ne se placent pas au centre du débat, mais mettent l'accent sur les affaires et les objectifs à atteindre.
- La collaboration comprend toujours la recherche de compromis pour atteindre l'objectif. Les personnes du type « noir et blanc » partent ici avec un handicap car elles ne voient souvent qu'une seule solution. Elles peinent à admettre d'autres possibilités et perdent ainsi le dynamisme néces-



Atelier : dans les capacités professionnelles comme la réparation des machines, l'organisation du travail et l'administration, les partenaires peuvent se compléter. (Photo : Ruedi Gnädinger)

saire au bon fonctionnement du groupe.

- Si des doutes subsistent encore quant à la « compatibilité de caractère », une pause sera bienvenue. L'expérience montre que des difficultés dans les relations quotidiennes ne disparaissent pas d'elles-mêmes, mais tendent plutôt à s'accentuer.

### Valeurs personnelles et éthique

Les capacités d'un éventuel partenaire quant à ses qualifications professionnelles et les rapports de travail au quotidien sont assez faciles à reconnaître. Chaque journée de travail met en évidence les éventuelles lacunes ou les différences d'appréciation de son partenaire. Qu'en est-il cependant des valeurs personnelles telles que l'honnêteté et la droiture ? Est-ce que le partenaire est vraiment honnête lorsqu'il obtient des avantages grâce à de petits mensonges ?

La pratique montre que certaines personnes ont déjà des difficultés à indiquer leurs surfaces de manière exacte puisque cela peut avoir une incidence

directe sur la valeur des travaux à façon ou la location des machines. Cela subsiste bien que ces mêmes personnes admettent que ces prestations sont indispensables et qu'elles valent leur prix. La droiture exigerait alors de ces personnes qu'elles fournissent des indications correctes afin de ne pas seulement profiter du partenaire, mais que ce dernier couvre ses frais.

En matière de valeur et d'éthique, il existe également des aspects moins importants, tels la politique, la religion, les questions familiales. Dans des communautés ciblées, il est préférable d'éviter ces éléments, surtout si certaines différences compromettent la bonne entente. Dans cette perspective, quelque distance entre partenaire s'avère recommandée. Il vaut mieux éviter des commentaires inopportun dans ces domaines, car ils auront tendance à éloigner le partenaire plutôt qu'à le faire changer d'opinion.

### Suis-je apte à collaborer ?

En règle générale, les choses vont bien si l'on est soi-même à l'aise. On en déduit cependant qu'il en va de même pour ses partenaires et que la situation

présente leur convient. Qu'en est-il des éventuels insatisfaits ? Cette minorité peut-elle se faire entendre ? Dans cette perspective, il vaudrait mieux porter à la connaissance de ses partenaires tout malentendu ou ambiguïté. Cela est juste et nécessaire. Mais de tels propos sont la plupart du temps perçus comme des critiques, voire des attaques personnelles. Il en résulte des réactions de défense, et l'on s'éloigne alors de l'approche pragmatique pour entrer dans la sphère personnelle. L'énergie perdue épouse les partenaires qui désirent sauvegarder leur honneur et leur statut plutôt que de s'attaquer aux vrais problèmes.

En raison des mécanismes décrits ci-dessus, il est essentiel de se poser régulièrement soi-même la question de sa « compatibilité » avec son partenaire. Cette auto-évaluation est possible en se plaçant à la place du partenaire et en se posant les questions suivantes :

- Est-ce que les engagements pris à l'époque sont toujours d'actualité et est-ce que je m'y tiens ?
- Est-ce que je pense à mon partenaire dans mes travaux quotidiens et à la défense de ses intérêts ?
- Est-ce que je sais de quelles situations et évènements mon partenaire souhaite que je l'informe ?
- Est-ce que je sais dans quels cas mon partenaire souhaite prendre part à la décision ou au moins donner son avis ?
- Est-ce que je suis sûr de ne pas blesser mon partenaire par des propos personnels ?

Dans chaque entreprise, il est indiqué de veiller, par des contrôles internes, à obtenir des produits et de prestations sans faille et à satisfaire la clientèle. Les réclamations et autres signes d'impatience des clients sont à considérer comme des signaux d'alarme. Une attention analogue est aussi requise face à son partenaire, car il constitue une pièce maîtresse de l'édifice et se révèle souvent difficile à remplacer. ■

## Une liste des conditions favorables à la réalisation de travaux en commun

- Le projet présente des avantages essentiels en matière d'économie et de travail. Cela est démontré par un calcul de rentabilité établi en commun. Les personnes impliquées sont conscientes de ces avantages et pleinement motivées.
- La technique utilisée est suffisamment performante afin de déboucher sur la réalisation des travaux dans les délais moyennant une bonne organisation. Les réserves nécessaires de disponibilité existent.
- Les engagements réciproques quant aux prestations à fournir, ainsi que les dédommagements et la répartition des coûts, sont clairs et acceptés. Prévoir si possible une répartition équitable des engagements.
- La solution retenue ne conduit pas à une dépendance menaçant la souveraineté de l'exploitation.
- Les partenaires se connaissent bien sur les plans des qualifications professionnelles, de la réalisation du travail quotidien et des valeurs personnelles et de l'éthique. Dans le cas de nouveaux partenaires, leurs particularités propres ont été examinées attentivement.
- Les difficultés qui pourraient survenir pendant la collaboration sont à analyser de manière critique, afin de décider des mesures à prendre.
- En cas d'achat de machines en commun (société simple), un contrat écrit doit prévoir les cas de dissolution, de désistement ou de reprise par un successeur. La valeur résiduelle d'une machine sera déterminée par le biais d'un taux d'amortissement fixé à l'avance.



*Petite pause en chemin : les projets en commun, impliquant un engagement sur plusieurs années, nécessitent une certaine « compatibilité de caractère ». Soit on se connaît déjà bien, soit on fait en sorte de se connaître.*

## AGRAMA SPECIAL



**HYTSU FD 18**

1,8 to | triplex 4,8 m | diesel

**CHF 18'850.-**

prix HT | valable du 25. au 29.11.2010



3052 ZOLLIKOFEN



1040 ECHALLENS



AGRAMA, Berne: halle 671, stand B 016  
WWW.ROHRER-MARTI.CH | MAIL@ROHRER-MARTI.CH



## > PRODUITS ET OFFRES PUBLITEXTÉ

**LCSTM – pilotage révolutionnaire pour votre chargeur frontal Quicke**



« Nous avons ciblé l'opérateur. Nous nous sommes posés la question suivante : quelles évolutions devons-nous apporter pour ne pas simplement améliorer le confort d'utilisation, mais amener le système de maniement et les fonctions hydrauliques à un niveau non égalé ? Aujourd'hui, après plusieurs années de recherche, nous avons une réponse nette, le LCSTM » dit Urban Hadarsson directeur Commercial et Marketing chez Ålö.

Avec le Loader Control System, Ålö renforce sa position de leader mondial des fabricants de chargeurs frontal de haute qualité. LCSTM réunit plusieurs avancées technologiques en un seul système :

- **Un tout nouveau type de distributeurs.** La gamme de distributeurs LCS, développée exclusivement pour les besoins et fonctions des chargeurs frontal d'aujourd'hui et de demain, fournit un niveau de contrôle qu'aucun autre fabricant n'est capable d'offrir.

- **Un multi-coupleur « à face plate » intégré** pour un gain de temps et le respect de l'environnement.

- **Un tout nouveau joystick,** manœuvré par le pouce, encore plus ergonomique, pour une conduite plus aisée.

Les nouvelles commandes LCS pour les chargeurs frontal Quicke et Tri-ma seront livrables progressivement, à partir l'automne 2010.

Quicke est convaincant par son avancée technique et sa qualité – jugez vous-même à l'Agrama des avantages des chargeurs frontal et outils de travail Quicke.

**Agrama**  
Halle 671, Stand A 005

**speriwa**  
*Maschinen und Ersatzteile*  
Stockackerweg 10  
4704 Niederbipp  
Tél. 032 633 61 61  
Fax 032 633 61 60  
www.speriwa.ch

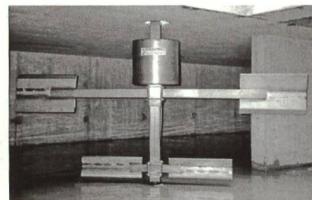
## BRASSEUR AXIAL

### Le numéro 1 des brasseurs



AGRAMA Berne:  
halle 130, stand A017

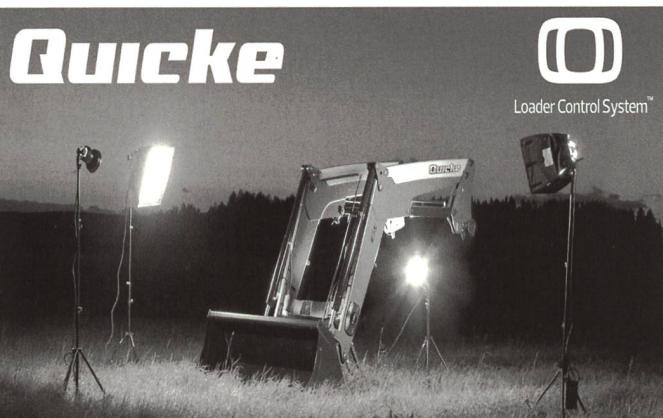
- brassage optimal à toute hauteur du lisier
- toutes pièces touchant le purin sont en acier inox
- engrenage planétaire massif à trois étages
- fixation sur ou sous la dalle ou sur console
- grande hélice flottante
- diamètre de l'hélice 4,2 m
- puissance absorbée de 15 + 20 CV



- l'hélice au sol brasse le fond, l'hélice du haut la couche flottante
- puissance absorbée de 10 – 20 CV

 **hydraulique-mobile.ch**

AGRAMA, Berne: halle 110, stand B 005



**Bienvenue, le futur est là!**

LCS - pilotage révolutionnaire pour votre chargeur frontal

[www.speriwa.ch](http://www.speriwa.ch)

**Agrama Halle 671**

 **4704 Niederbipp**  
*Maschinen und Ersatzteile*  
Tél. 032 633 61 61  
Fax 032 633 61 60



**WÄLCHLI**  
FABRIQUE DE MACHINES SA  
BRITTNNAU Tél. 062 745 20 40  
4805 [www.waelchli-ag.ch](http://www.waelchli-ag.ch)